

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	18 (1910)
Heft:	3
Artikel:	Tableau méthodique des classes du collège de Moudon 1770
Autor:	Meylan, M.G.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-17062

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tiennent l'aune inégale. Ah! Diable, si l'on connaissoit ces gens, comme moi j'ai appris à les sonder et les peser, on en aurait une toute autre idée que celle qu'on se fait. A-t-on donc oublié le conclusum de 1836, la triste conduite d'octobre 1838, l'affaire Stockmar, etc., etc.?

Grâce à Dieu, ma tête est encore bien placée, et je ne me laisserai pas dérouter par tout ce qu'on peut dire à tort et à travers. Quand le moment de rendre compte sera arrivé, je le ferai et me soumettrai au jugement rendu par mes commettans, quel qu'il soit; mais, en attendant, je ne puis suivre d'autre direction que mes lumières et ma conscience, surtout quand je suis si profondément convaincu d'être dans la bonne voie et que l'on ne tardera pas à revenir et même à se repentir d'avoir porté une si grande atteinte à des principes vitaux pour la cause de la démocratie...

La suite manque. En marge Druey a écrit : « Je n'ai pas eu le temps de relire. »

(*A suivre.*)

Arnold BONARD.

TABLEAU MÉTHODIQUE DES CLASSES
DU COLLÈGE DE MOUDON
1770

De l'Ecole du petit régent ou de la basse Ecole.

L'entrée de cette Ecole est fixée à cinq ans.

Les enfants doivent demeurer au moins deux ans sous ce régent.

Comme on doit partir d'un point fixe et qu'il se trouve naturellement décidé par le plan consacré par LL. EE., l'âge de sept ans doit être l'époque de la sortie des Enfants de cette Ecole pour entrer dans la 3^{me} classe.

Tableau de la 3^{me} classe.

L'Entrée de cette classe doit être fixée à sept ans accomplis, bien entendu qu'on suppose les enfants sachant lire et prononcer proprement.

La tâche du troisième Régent consiste à perfectionner les Enfants dans la lecture, de leur faire apprendre par cœur les prières communes, et les premiers Éléments de la Religion et de la Grammaire française, d'où il résulte par conséquent qu'il faut pour Livres élémentaires « un petit Catéchisme » la partie historique de celuy d'Osterval doit suffire pour cette classe, l'abrégé de la grammaire de Restant autant que possible la seconde année, auxquels livres on ajoutera le *Livre des Enfants*; dans lequel le 3^{me} Régent ferait lire la première année et la seconde le ferait apprendre par cœur avec quelques fables de la fontaine les plus courtes qu'il dictera en Thèmes. Du reste les Examens annuels seront une pierre de touche pour décider de la promotion, bien entendu que nul Ecollier ne pourra sortir de cette classe pour entrer dans une supérieure qu'il ne soit en Etat de recevoir un Thème français.

Tableau de la 2^{me} classe.

L'entrée de cette classe doit être fixée à neuf ans accomplis. On suppose comme cela doit être qu'on n'introduira dans cette classe que des Enfants qui sauront lire, écrire et passablement ortographier.

Les livres Élémentaires de cette classe sont, un Rudiment, une Grammaire latine des Dictionnaires et quelques Auteurs Latins. Ceux-ci seront les Colloques de Maturin Cordier et un choix d'un petit nombre de fables de Phèdre fait avec beaucoup de gout imprimé à Genève dans ces derniers temps et la première partie du *Selectae e veteri testamento*.

La tâche de Mr le Bachelier, pour ceux qui seront nouvellement promus, consistera dans la première année à faire décliner et conjuguer; à faire apprendre les pronoms, les prépositions et les conjonctions.

Que pendant le cours de cette année les jeunes gens apprennent autant de mots qu'il est possible et surtout des choses usuelles, qu'à chaque déclinaison on prescrive des parallèles de même que plusieurs mots à traduire pour la leçon suivante et de même aux conjugaisons qu'on fasse fréquemment des applications : tout devient facile quand on a soin de le rendre sensible par des exemples ; quand les jeunes seront un peu affermis sur les premiers Eléments du mécanisme de la langue latine, qu'on essaye de faire interpréter les premiers colloques de la première partie de Maturin Cordier ; si les Ecoliers au bout de cette première année en savent interpréter tout au plus une quinzaine ce sera beaucoup, et on n'en doit pas exiger davantage par la raison qu'on ne peut dans les commencements rester trop longtemps sur les détails. On entend aussi que pendant cette année on fasse apprendre aux jeunes gens les principales règles de la syntaxe, qu'on prendra soin de rendre sensibles par des exemples latins, courts mais multipliés, et que l'on fera tourner en français pour inculquer les règles et accoutumer aux phrases : il n'est pas encore temps de faire des thèmes cette année parce qu'il faut des matériaux avant que de bâti. Voilà la tâche de la première année sous Mr le Bachelier. La seconde année sera employée à interpréter la seconde et la troisième partie des colloques de Maturin Cordier, et quelques colloques les plus faciles d'Erasme à l'alternative avec la première partie du Selectae e veteri, avec environ une quinzaine de fables de Phèdre indiquées dans le livre cité ci-dessus ; on affermira les disciples de cette jeune volée sur les règles de la grammaire et pour les amener à composer en latin avec plus d'aisance on prendra Clark ou Poitevin ; on fera interpréter de français en latin les exemples qui s'y trouvent, en commençant par les plus faciles et en allant par degrés et en ne craignant jamais de trop rester sur les détails.

Le grand art consiste à savoir réduire la syntaxe latine à ses vrais principes et en faire comprendre et saisir l'ensemble aux jeunes gens.

Deux thèmes français par semaine dans cette classe.

Et quant aux enfants qu'on ne destine pas au latin, il ne paraît point inutile de les faire décliner et conjuguer en latin comme les autres, puisque cet exercice contribue beaucoup à se familiariser avec l'ortographe, et que c'est aussi là, le but des Pères, « de même que de leur faire apprendre leur Catéchisme. Qu'on introduise les deux dernières parties du catéchisme d'Ostervald dans cette classe et que les Jeunes Gens soyent tenus d'en apprendre une partie la première année et l'autre la suivante s'il est possible ».

Il reste à fixer une règle invariable pour les promotions des Ecoliers de cette classe dans la supérieure.

Qu'aucun Ecolier ne soit promu qu'il n'ait fait avec succès une version de sept à huit lignes des Auteurs qu'il aura interprété pendant le cours de l'année de même qu'un certain nombre de phrases françaises en latin sur les principales règles de la Syntaxe. Que la version soit tirée au sort, et les phrases de même dans Poitevin ou Clark, cela est indiférent. Qu'on fixe un certain nombre de fautes au delà duquel on sera exclu de la promotion. Cependant comm'il est de ces sortes d'Epreuves, comme des quantités morales, elles ne peuvent être soumises à un calcul absolument fixe et déterminé : il faut savoir tout compenser. C'est ce qu'on fera en permettant aux Jeunes Gens de racheter quelques unes de leurs fautes par l'Interprétation de vive voix et l'Interprétation faite sur les règles de la Syntaxe.

Tableau méthodique de la classe de M. le Principal.

L'entrée de cette classe sera fixée à 11 ans. Les auteurs classiques seront les colloques d'Erasme, Terence et Cornélius Nepos pour la première année.

A la seconde Saluste, les deux premiers livres de Forus, les quatre premiers livres de Virgile et les dix premières satires d'Horace.

La tache du Principal consistera à faire interpréter aux Jeunes Gens de la première vollée un choix des colloques d'Erasme et des Drames de Terence, il fera alterner Cornélius Nepos avec ces Auteurs.

Il s'appliquera à bien inculquer les règles de la syntaxe aux Jeunes Gens tant dans les interprétations que dans les Thèmes qu'il donnera et dont il aura soin de donner les corrigés. Toute la première année à l'égard de cette vollée sera employée à interpréter : faire faire des Thèmes et des versions avec le catéchisme d'Osterval.

La seconde année le Principal aura soin d'apprendre aux Jeunes Gens la scansion des vers, ou plutôt les règles générales de la prosodie latine; ce qui consiste à faire marquer tout au moins les syllabes longues et les brèves dans une langue dont la prononciation nous est à la vérité inconnue puisque chaque nation l'articule et la prononce comme sa langue maternelle : Cependant quoique les accents de cette langue nous soyent inconnus, les fautes de quantité empêchent de lire les Poëtes et changent le sens des mots.

Le Principal fera de plus traduire le second tome de la grammaire de Clark, puisque cela est usité en première à Lausanne. Il fera apprendre les rudiments grecs à ses Ecoliers, et le plus tôt qu'il lui sera possible il fera interpréter en entier l'Evangile selon St Marc qui est celui sur lequel l'Epreuve se fait à Lausanne pour monter en Eloquence.

» Pour la partie du Catéchisme on se bornera cette année
» là à pratiquer ce qui est en usage à Lausanne, ce qui
» consiste à faire apprendre par cœur et expliquer aux
» Jeunes Gens la matière du Symbole dans le catéchisme
» de Berne. »

Pour ce qui concerne la Géographie ancienne et moderne,

ceux qui souhaiteront en prendre une teinture, prendront des leçons particulières ad hoc, par la raison qu'il serait impossible au Principal d'amalgamer tant d'exercices les uns avec les autres, et dont la trop grande multiplicité nuirait assurément aux progrès des Ecoliers. Sa tâche d'ailleurs paraît assez forte.

La Distribution des prix a lieu le jour de la promotion qui est fixée au premier vendredi après Quasimodo.

Il se débite une harangue française ou latine pour laquelle on accorde 15 batz. (Suit une liste de 28 prix variant de 7 batz à 1 batz.)

*Communiqué par
M. G. Meylan, pasteur à Moudon.*

LAUSANNE EN IMAGES.

ESSAI D'ICONOGRAPHIE

(Suite.)

Vues de Beaulieu, du Maupas.

Date approxim.
de la vue.

1876 Metzger-Lunel, d., Tænzer, F., d., Noverraz, F., à Genève, I.

Lausanne, souvenir du Tir fédéral, à nos chers Confédérés, lith. en noir, in-fol., déposé à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Vue de la place de fête de Beaulieu, de la Cantine, du Pavillon des prix. Nombreux promeneurs. Vue de Lausanne, des Alpes et du Léman.

— Scharfer, E., d.

Souvenir du Tir fédéral de Lausanne en 1876, autotyp. en noir sur papier teinté 387/254. Vue de la place de fête. Ex. la Suisse illustrée, p. 425.

1877 Vue de la place de fête de Beaulieu, autotyp. en noir 230/161. Ex. la Suisse illustrée.

— La Tribune du Tir fédéral de 1876, autotyp. en noir en haut 115/155. Ex. la Suisse illustrée.